

# Les 10 ans de la statistique suisse de l'aide sociale

Dix ans d'observation de la statistique de l'aide sociale en Suisse. L'office fédéral de la statistique publie pour l'occasion un recueil spécial qui présente l'évolution de l'aide sociale en Suisse entre 2005 et 2014.

Constats :

- La part de la population entièrement ou partiellement tributaire de l'aide sociale tend à augmenter, lentement mais continuellement, depuis des années. Le nombre de personnes tributaires de l'aide sociale s'est accru de 13,9% entre 2009 et 2014, soit une hausse de près de 32'000 personnes. Comme, parallèlement, la croissance démographique a été élevée, cette progression ne se reflète pas si clairement dans le taux d'aide sociale, qui est passé de 2,9% à 3,2%.
- Les légères variations qui caractérisent l'évolution du taux d'aide sociale se retrouvent dans l'évolution du taux de chômage. Il semble néanmoins que même en période de croissance économique, quand la demande de travail est forte, les bénéficiaires aient du mal à trouver un emploi et à recouvrer leur indépendance économique. Ce phénomène pourrait être lié à la flexibilisation croissante des conditions de travail et à l'augmentation des exigences en matière de qualifications (cf. OFS 2015) : ainsi, les personnes faiblement qualifiées restent longtemps exclues du marché du travail et elles contribuent à la formation d'un socle de personnes tributaires de l'aide sociale. Depuis 2009 on observe une augmentation de la durée moyenne de perception. L'aide sociale est devenue une aide permanente pour certains bénéficiaires.
- Les personnes qui élèvent seules des enfants, en particulier, sont limitées dans le choix d'une activité professionnelle en raison des contraintes de temps auxquelles elles sont soumises, de sorte qu'elles restent longtemps dépendantes d'un complément de revenu.
- Les naissances mènent fréquemment à des parcours problématiques, tels qu'un octroi de l'aide sociale durable ou répété. Ce qui reflète sans doute la situation économique des ménages concernés : celle-ci a tendance à s'altérer avec l'arrivée d'enfants. Néanmoins, les choses peuvent s'améliorer par la suite : quand le plus jeune enfant atteint sa cinquième année (entrée à l'école enfantine), le risque d'être bénéficiaire de manière durable s'affaiblit.
- L'aide sociale couvre actuellement de nouveaux risques sociaux liés à l'évolution de la société, de la situation économique, du marché du travail et des migrations auxquels le système des assurances sociales ne répond pas.
- Si les villes de plus de 100'000 habitants présentent les taux d'aide sociale les plus élevés, leur taux diminue dans le temps et se situe à 5,9% en 2014, contre 6,3% en 2005. Les villes plus petites, celles de 10'000 à 19'999 habitants et celles de 20'000 à 29'999 habitants, ont enregistré des taux d'aide sociale en hausse au cours de la période

considérée, de respectivement 3,3 et 4,5% en 2005 à 3,6 et 4,7% actuellement. On note la même évolution – à un niveau inférieur à la moyenne – pour les communes comptant moins de 10'000 habitants.

Pour plus d'informations, voir la rubrique [Social >> Aide sociale >> Statistiques de l'aide sociale](#)